

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---

ATELIER NATIONAL D'ENRICHISSEMENT ET DE VALIDATION DES CIBLES  
NATIONALES POUR LA BIODIVERSITE DEFINIES ET ALIGNEES AU CADRE  
MONDIAL DE LA BIODIVERSITE DE KUNMING MONTREAL

---



Restaurant La Détente, le 16 Juillet 2024

## I. INTRODUCTION

En date du 16 Juillet 2024, dans les enceintes du Bar-Restaurant La Détente, a eu lieu un atelier d'enrichissement et de validation des cibles nationales définies et alignées au cadre mondial de la biodiversité de Kunming Montréal. Il était invité, les Directeurs Généraux et les Directeurs des ministères sectoriels, les Cadres de la Présidence et de la Primature, les Professeurs d'Universités et les Représentants des Organisations de la Société Civile œuvrant en matière de la protection de l'environnement.

L'objectif de cet atelier était d'amender, d'enrichir et de valider les cibles proposées par l'équipe technique pour que les participants puissent donner leurs apports et leurs suggestions qui seront tenus en considération dans le SPANB révisé.

## II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

### II.1. Discours d'ouverture

L'atelier a débuté par un mot d'accueil prononcé par le Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement représentant le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage dignement empêché. Dans son discours, il a souhaité la chaleureuse bienvenue aux participant qui avaient répondu présent dans les travaux de l'atelier d'enrichissement et de validation des cibles nationales définies et alignées au cadre mondial de la biodiversité de Kunming Montréal.

Il est revenu au rôle de la biodiversité notamment pour une vie équilibrée et en harmonie avec la terre nourricière : « Nous dépendons de celle-ci pour notre alimentation, nos médicaments, notre énergie, la pureté de l'air et de l'eau, notre protection contre les catastrophes naturelles ainsi que pour nos loisirs et notre inspiration culturelle et, elle soutient tous les systèmes de vie sur terre. »

Il a souligné que pendant la quinzième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (COP 15-CDB) tenue à Montréal au Canada en décembre 2022, les pays se sont mis d'accord sur un cadre mondial historique pour la biodiversité post-2020, qui définit le programme mondial de conservation de la biodiversité pour la prochaine décennie. Ce cadre comprend 4 objectifs et 23 cibles visant à stopper la perte de biodiversité et à inverser la tendance d'ici à 2030, en veillant à ce que la biodiversité soit utilisée et gérée de manière durable et à ce que les contributions de la nature aux populations soient valorisées, maintenues et améliorées, en soutenant le développement durable au profit des générations futures.

Il a continué son discours en informant les participants que le Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal s'appuie sur le plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, en tenant compte des progrès limités dans la réalisation des objectifs mondiaux fixés pour 2020, lacunes et enseignements tirés de celui-ci, ainsi que sur l'expérience et les réalisations d'autres accords multilatéraux pertinents en matière d'environnement. A cette occasion, cette Conférence a pris la décision pour que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) accorde un financement aux Parties à la CDB pour accélérer la préparation et la prise des mesures rapides pour mettre en œuvre le Cadre Mondial de la Biodiversité post-2020 et pour aligner leurs Stratégies et Plans d'Actions Nationaux en matière de la Biodiversité (SPANB), y compris les objectifs nationaux en matière de biodiversité, les cadres de suivi, de politique et de financement de la biodiversité et, avec le soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) dans un projet mondial : « **Soutien aux actions anticipées du Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal** »,

Il a terminé son propos en remerciant tous les participants d'avoir répondu présents à l'invitation, leur présence dans cet atelier a témoigné leur engagement à la réussite des activités du processus d'examen et d'alignement des objectifs nationaux au Cadre Mondial sur la Biodiversité de Kunming-Montréal post-2020.



**Photo 1 : Mot d'accueil par le Directeur Général de l'OBPE**

## **II.2. Présentations**

Après les discours d'ouverture, trois présentations ont été faites, l'une par le Point Focal du Protocole de Cartagena Monsieur Alphonse FOFO sur les objectifs nationaux de la stratégie national et plan d'action sur la diversité biologique 2013-2020, l'autre par le coordonnateur projet Monsieur NDUWAYEZU Gérard sur les cibles du Cadre Mondial de la Biodiversité et la troisième présentation a été fait par Prof. NDAYISHIMIYE Joel sur les cibles nationales alignées au Cadre Mondial de la Biodiversité.

### **II.2.1. CIBLES DU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSIT2 KUNMING MONTREAL POST 2020**

Le présentateur a commencé par montrer que le Cadre Mondial n'est pas un terme nouveau, et qu'il date des années 2010 avec la mise en place des objectifs d'Aichi à Rio dans le but de développer une stratégie pour arrêter la perte incessante de la biodiversité et de ses impacts sur les sociétés du monde entier car il y avait une crainte croissante que cette crise pourra compromette la réalisation des objectifs de développement durable et autres buts et objectifs internationaux d'où l'urgence de mettre en œuvre un programme ambitieux en matière de biodiversité.

Dans sa présentation, il a montré l'objectif du cadre qui est de stimuler, faciliter et promouvoir une action urgente et transformatrice de la part de tous les acteurs, assurer la pleine mise en œuvre de la Convention. Il a signalé que le nouveau cadre comporte la vision d'ici à 2050 et la mission ainsi que

quatre objectifs. La présentation a été poursuivie en montrant et en expliquant un à un le contenu des 23 cibles qui sont définies à l'horizon 2030. Il a signalé que ces sont ces 23 cibles qui ont guidé l'élaboration des objectifs nationaux de la prochaine stratégie nationale sur la Biodiversité.

Il a terminé sa présentation en lisant les cibles tel qu'elles sont définies dans le nouveau pour que toute l'assemblée puisse comprendre et avoir une orientation qui a guidée l'élaboration des cibles alignées.



**Photo 2 : Présentation de Monsieur NDUWAYEZU Gérard**

### **II.2.2. Présentation des objectifs nationaux de la stratégie nationale et plan d'action sur la diversité biologique 2013-2020**

La présentation a été faite par Monsieur FOFO Alphonse qui a d'abord informé les participants que le Burundi a une Stratégie Nationale de la Biodiversité 2013-2020 déjà expiré et qui est en cours de révision. Cette stratégie avait une vision, 5 axes stratégiques et 22 objectifs

Il a continué en lisant les objectifs que contenait cette stratégie et a souligné que globalement ces objectifs n'ont pas été atteints et amenaient chaque fois les participants à se demander si l'objectif présenté a été atteint ou non au niveau de leur secteur car plusieurs secteurs nationaux étaient représentés dans la salle. Cependant, au niveau de certains objectifs il a précisé que beaucoup d'activités ont été menées dans l'optique de leurs mises en œuvre.

Il a terminé sa présentation en disant que l'atteinte de ces objectifs nous permettra de vivre en harmonie avec la nature qui est un pilier du nouveau cadre.



Photo 3 : Présentation du projet par Monsieur NDUWAYEZU Gérard

### II.3. OBJECTIFS NATIONAUX POUR LA SPANB ACTUALISE

Cette présentation a été faite par Monsieur le Professeur Joel NDAYISHIMIYE. Pendant cette séance, il est revenu sur la méthodologie adoptée pendant l'élaboration des nouveaux objectifs et il a continué sa présentation en lisant et en expliquant ces objectifs ainsi que leurs actions de mise en œuvre.

Pendant la présentation, il a mis l'accent sur certains objectifs comme la cible 13 : "D'ici à 2030, des mesures juridiques, politiques, administratives et de renforcement des capacités efficaces à tous les niveaux sont prises conformément aux instruments internationaux applicables, pour assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des informations de séquençage numérique sur les ressources génétiques, ainsi que des connaissances traditionnelles y associées" et la cible 18 : "D'ici à 2030, le Gouvernement a mis en place des cadres politiques, législatifs ou réglementaires visant à renforcer la recherche et la prévention des risques biotechnologiques, partager les avantages liés aux biotechnologies et le transfert des technologies". Ces deux cibles sont nouvelles et ont attiré beaucoup d'attention des techniciens pendant l'élaboration car leurs mises en œuvre nécessiteront beaucoup de moyens pour le renforcement de capacités.

Il a terminé sa présentation en montrant que la cible 24 n'est pas totalement nouvelle car il y a une stratégie genre qui est déjà élaborée d'où les actions vont concerner l'intégration de la conservation de la Biodiversité dans ce document et son plan d'action (**Annexe 1**)



**Photo 4 : Présentation des nouveaux objectifs par Prof. Joel NDAYISHIMIYE Professeur**

### **III. TRAVAUX EN GROUPES**

Après les présentations, le modérateur Monsieur NIBITANGA Samuel également Directeur des Forêts à l'OBPE, a subdivisé les participants en trois groupes. Chaque groupe était appelé à lire et comprendre les objectifs et les actions présentés par l'équipe technique et à se prononcer sur la pertinence et la compréhension du contenu. Les équipes avaient pour mission de modifier les objectifs et les actions données et : proposer de nouveaux objectifs et de nouvelles actions comme ils pouvaient supprimer quelques-uns. L'**annexe 2** montre les objectifs et les actions maintenues après l'intégration des contributions et des suggestions des participants. Représente tandis que l'**annexe 3** les activités au sein des différents groupes.

### **IV. CLÔTURE DE L'ATELIER**

L'atelier a été clôturé par Monsieur le Directeur Général de l'OBPE en remerciant les participants pour leur patience pendant toute la séance qu'a duré l'atelier et a invité l'équipe technique qui a travaillé sur l'alignement des objectifs aux cibles du nouveau cadre Mondiale Biodiversité Kunming Montréal a intégré rapidement les observations provenant de cet atelier pour pouvoir les soumettre au Secrétariat de la Convention sur la Biodiversité avant la fin du mois de juillet.

**Fait à BUJUMBURA, le 17 juillet 2024**

**Par Madame MANIRAKIZA Odette**